



République Française  
Département Ille et Vilaine  
**Commune de Saint Jean Sur Vilaine**

## Compte-rendu de séance

### Séance du 29 Avril 2019 à 20h30

L'an 2019 et le 29 avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie, Salle du Conseil sous la présidence M. FAUVEL Marc.

**Présent(e)s** : M. FAUVEL Marc, M. GAUDIN Xavier, M. LETORT Yoann, Mme GUILLEUX Monique, Mme CHESNAIS Laëtitia, M. DAVENEL Dominique, Mme GANDOUIN-VIEL Jacqueline, M. LEBRETON David, Mme LERAY Stéphanie, M. LETORT Anthony, Mme BASLÉ Marie-Pierre, M. MARION Bertrand.

**Absente** :

Mme MARTIN Bernadette  
Mme GATEL Carole.

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 12

**Date de la convocation** : 25/04/2019

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme GUILLEUX Monique.

Avant d'ouvrir la séance M. Le Maire propose de rajouter 4 points à l'ordre du jour :

- **Délibération** : Devis pour travaux paysagers aux abords du restaurant scolaire.
- **Délibération** : Restaurant scolaire : Avenant MAN TP (Lot V.R.D.).
- **Délibération** : Restaurant scolaire : Devis LABEL TABLE.
- **Délibération** : Choix du maître d'œuvre pour aménagements paysager Place sud église et rue de la Cour

#### **SOMMAIRE**

- **Délibération** : Achat d'un véhicule pour le service technique.
- **Délibération** : Devis de l'entreprise SORAPEL pour travaux « Rue de la Cour ».
- **Délibération** : Avenant N°1 à la convention RIPAME.
- **Délibération** : Approbation de l'inventaire des zones humides sur la Commune.
  
- **1 D.I.A.**

#### **QUESTIONS DIVERSES**

⇒ **Achat d'un véhicule pour le service technique**

**REPORTÉ**

Mr Le Maire propose au Conseil Municipal de faire l'acquisition d'un véhicule pour le service technique, type camion benne, et présente les différents devis :

Entreprises	Type véhicule	Montant T.T.C.
Bilal Auto 35 (St-Jean)	Renault Master	<b>8 500,00 €</b>
VIEL NEGOCE (St-Didier)	Ford Transit Benne	<b>17 137,76 €</b>
VIEL NEGOCE (St-Didier)	Iveco Daily Tri-benne	<b>16 648,76 €</b>
VIEL NEGOCE	Renault Master	<b>16 048,76 €</b>

***Après avoir pris connaissance des devis, le Conseil Municipal souhaite que certains élus aillent voir les véhicules avant de prendre une décision.***

⇒ **Devis de l'entreprise SORAPEL pour travaux « rue de La Cour »**

**REPORTÉ**

Mr Le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux supplémentaires sont nécessaires « Rue de la Cour » pour la réfection du stationnement et du trottoir et présente le devis de l'entreprise SORAPEL :



Réfection enduit bi-couche

DEVIS ESTIMATIF DES TRAVAUX A REALISER

N°	Désignation	u.	Quantité	Prix Unit.	PRIX TOTAL
1	Réfection enduit bi-couches sur la place du parking "8 rue de la Cour"	m <sup>2</sup>	47.00	23.00	1 081.00
2	Réfection enduit bi-couches sur trottoir "12 rue de la Cour"	ml	8.00	23.00	184.00
3	Réfection enduit bi-couches sur trottoir "1 rue de la Cour"	ml	4.00	23.00	92.00
TOTAL HORS TAXES EUROS =					1 357.00
Incidence TVA à 20 % =					271.40
MONTANT TTC EUROS =					<b><u>1 628.40</u></b>

***Après avoir pris connaissance du devis, le Conseil Municipal décide de reporter la décision après consultation du S.D.E.***

⇒ **Avenant N°1 RIPAME (Relai Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants du Pays de Chateaubourg**

**REPORTÉ**

Mme Monique GUILLEUX, Adjointe, présente l'avenant N° 1 du RIPAME modifiant l'article 4.4 de la convention de partenariat concernant la participation financière.

***Après avoir pris connaissance des modifications, le Conseil Municipal décide de reporter la décision et souhaite des informations plus précises au sujet de la tarification.***

⇒ **2019-04-40 - Approbation de l'inventaire des zones humides sur la Commune**

Un inventaire des zones humides du territoire communal de Saint-Jean-Sur-Vilaine a été réalisé par le Cabinet DERVENN, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vilaine amont.

Cet inventaire répond à un double objectif :

- respecter les dispositions du SDAGE Loire Bretagne qui demande aux communes d'intégrer l'inventaire des zones humides aux documents d'urbanisme lors de leur élaboration ou de leur révision,
- identifier, délimiter et caractériser les zones humides du territoire afin d'en analyser la répartition et les fonctionnalités.

L'inventaire des zones humides a été réalisé en concertation avec les acteurs locaux. Un groupe de travail a été constitué par la commune, et qui s'est réuni pour la première fois le 17/05/2018 afin de lancer la démarche d'inventaire.

Ce groupe de travail a été associé à la démarche de consultation mise en œuvre tout au long de la procédure et a validé les différentes phases de l'étude.

L'étude a été mise en consultation publique pendant un mois du 12/11/2018 au 07/12/2018.

Suite aux retours sur le terrain et après prise en compte des observations émises lors de la consultation publique, les membres présents du groupe de travail communal ont validé la cartographie des zones humides produites dans le cadre de cet inventaire.

Ainsi les zones humides répertoriées lors de cet inventaire recouvrent une superficie totale de 40.58 ha (hors plans d'eau et mares) ce qui correspond à 3.77 % de la surface du territoire communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Valide l'inventaire des zones humides réalisé sur la commune conformément à la méthodologie définie par la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine.
- S'engage à ce que les zones humides inventoriées soient intégrées dans le document d'urbanisme de la commune conformément aux dispositions du SDAGE Loire Bretagne.
  - Le document d'urbanisme reprendra au sein de ses annexes les éléments cartographiques produits lors de l'inventaire des zones humides et prendra en compte leur protection dans ces orientations et/ou règlement.
  - Ces zones humides seront classées, dans le PLU, en zones naturelles Nzh ou agricoles Azh selon le contexte géographique des sites ;

***Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver l'inventaire des zones humides sur la Commune.***

⇒ **D.I.A.**

La commune a été saisie d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner :

Le bien est situé 4, rue du Poirier, cadastré Section A N° 517 et 824 d'une superficie de 639 m<sup>2</sup>.

**Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas faire valoir son droit de préemption.**

⇒ **Devis de l'entreprise LARDEUX pour travaux paysager aux abords du restaurant scolaire**

**REPORTÉ**

Mr Le Maire présente le devis de l'entreprise LARDEUX pour l'aménagement paysager aux abords du restaurant scolaire. Le montant s'élève à **1 578,32 € H.T.**

**Après avoir pris connaissance du devis, le Conseil Municipal décide de revoir la prestation et de reporter la décision.**

⇒ **2019-04-41 - Restaurant scolaire : Avenant MAN T.P. (Lot V.R.D.)**

Mr Le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux supplémentaires sont nécessaires concernant l'aménagement V.R.D. du restaurant scolaire (Lot 1 – MAN T.P.) :



ZA de la Gandonnière  
2 Rue Jean Gardan  
35500 POCE LES BOIS  
Tel : 02 99 75 30 53 - Fax : 02 99 75 08 54  
Email : accueil@mantp.eu

**DEVIS**

Objet : Construction d' un restaurant scolaire 6 Rue de La Cour à St Jean sur vilaine  
Lot VRD

DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.
Travaux supplémentaires Espace vert				
Fourniture et pose de potelet	u	1,00	196,00	196,00
Plantation arbustes	u	-12,00	22,00	-264,00
Fourniture et pose bâche pour espace vert	m <sup>2</sup>	120,00	5,20	624,00
			Montant Total HT	556,00 €
			TVA 20%	111,20 €
			<b>MONTANT TOTAL TTC</b>	<b>667,20 €</b>

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité l'avenant de l'entreprise MAN T.P. d'un montant de 556.00 € H.T.**

## ⇒ Restaurant scolaire : Devis LABEL TABLE

### **REPORTÉ**

Mr Le Maire propose au Conseil Municipal, sur demande de l'école, d'acheter un complément de tables et de chaises (12 tables et 24 chaises) pour le restaurant scolaire et présente le devis de LABEL TABLE pour un montant de 2 978.40 € H.T.

***Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reporter la décision à la rentrée prochaine de septembre.***

## ⇒ 2019-04-42 – Choix du maître d'œuvre pour aménagements Place Sud de l'Eglise et rue de la Cour

Anthony LETORT quitte la salle et ne participe pas aux échanges et au vote.

Mr Le Maire fait savoir au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux d'aménagements urbains et paysagers rue de la Cour, le Conseil doit choisir un maître d'œuvre. Le montant des travaux est estimé entre 150 000.00 € et 200 000.00 €. Mr Le Maire présente les 2 propositions reçues :

- Honoraires du Cabinet A.B.E. de Pacé : 5.5 % du montant des travaux.
- Honoraires Cabinet LEGENDRE de Vitry : 5.5 % du montant des travaux.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote :

- Cabinet Legendre : 6 voix
- Cabinet A.B.E. : 5 voix

***Le Cabinet Legendre est retenu pour la maîtrise d'oeuvre .***

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Choix de mettre la boîte à livres sur l'espace libre devant le Cabinet d'orthophoniste et choix de la peindre.
- Report de la date d'inauguration du restaurant scolaire au 22 juin 2019 à 10h30.
- Le devenir de la maison 9, rue St-Laurent et de la cantine : Ces points seront évoqués en commission « Bâtiments Communaux » prévue le 15 mai 2019 à 20h30.
- Commission voirie (aménagement rue de la Cour) le lundi 13 mai à 20h30.
- **INFO** : en raison de travaux d'assainissement sur Châteaubourg, la rue de Paris sera barrée la semaine du 06 mai au 10 mai 2019.

***Prochain Conseil Municipal le lundi 27 mai 2019 à 20h30***